

Comité Départemental
LOIR ET CHER

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 décembre à Vendôme**

Présents :

Comité Directeur du CDK 41

Chantal MARMION :	Président CDK 41
Sylvain LEPRETRE :	Trésorier CDK 41
Jean François MAGNIEZ :	Membre CDK 41
René HUIN	Membre CDK 41

Représentants des clubs

Lionel MORIN	Président du KC Montrichard
René HUIN	Représentant du club Karaté Bushido Ken Blaisois
Jean François MAGNIEZ :	Président du Karaté Club Villiers sur Loir
Chantal MARMION :	Représentant Karaté Club Vendôme
Antonio FERRERRA BOUCA	Représentant club Roto Sports

Excusés :

Philippe LE GALL	Membre CDK 41
Gérald LEVIER	Président de l'Association Karaté Do de Noyers sur Cher Philippe GRELAUD
Philippe GRELAUD :	Secrétaire CDK 41

Absents

Représentant du club de Chousy sur Cisse
Représentant du club des Arts Martiaux Vietnamien
Représentant du club Poings pieds
Représentant du KCVL 41
Représentant du Karaté Club Sologne
Représentant du club Cobra kai

**Comité Départemental
LOIR ET CHER**

Lecture du rapport moral du Président

Le rapport est adopté à l'unanimité

Bilan financier

Bilan adopté est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel

Budget est adopté à l'unanimité

Le rapport alarmiste de la Présidente suscite l'interrogation des présents sur le manque de participation des clubs du Loir et Cher tant en compétition qu'en animation.
Est-ce qu'un rappel des activités est fait régulièrement auprès des clubs ?

Pas de volontaire pour remplacer la présidente avant la fin de son mandat. Elle est disposée à former son remplaçant.

Les stages avec Mickael ATHENION ne sont pas renouvelés dans le calendrier mais il est envisageable de les poursuivre s'il y a une demande. Les membres présents préfèrent « voir venir »

On peut également faire un stage avec un expert.

Toute suggestion est à formuler pour re-dynamiser les clubs

Le Challenge Berger n'a pas été organisé. Les compétitions manque d'intérêt puisque les participants sont toujours les mêmes. Les clubs ont préféré une animation stage enfants et découverte nautique.

Participation du département à la tenue d'arbitrage pour Philippe LE GAL, l'unique candidat du 41 inscrit à l'école d'arbitrage régionale pour la saison 2010-2011.

Participation versée sur présentation de la facture.

Cotisation club

La cotisation actuelle est de 5€ par licenciés.

Les membres présents proposent un forfait de 132€ qui augmentera suivant le coût de la vie sans passer par un vote en assemblée générale.

Ce forfait s'aligne sur le montant de la ligue.

Le trésorier propose une participation financière à toutes les activités départementales (hors compétitions sélectives) au prorata des inscrits aux activités.

Les deux propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

La nouvelle cotisation sera effective pour la saison 2011-2012.

Le Président



Chantal MARMION

Le Trésorier



Sylvain LEPRETRE